

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01054

Numéro SIREN : 822 791 620

Nom ou dénomination : A2VL

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 5965

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2021			31/12/2020
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement	1 504	1 504	221
Frais de développement			
Concessions brevets droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.			
Autres immobilisations corporelles	216 694	7 734	10 691
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon mise en équival.			
Autres participations	2 000	2 000	2 000
Créances rattachées à des participations	40 475	40 475	40 000
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)	260 673	9 238	52 912
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	663 762	663 762	1 151 702
Avances et Acomptes versés sur commandes	895 900	895 900	50 000
CREANCES (3)			
Créances clients et comptes rattachés	1 696 830	1 696 830	1 067 839
Autres créances	469 588	469 588	96 688
Capital souscrit appelé, non versé			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
DISPONIBILITES	32 524	32 524	32 149
Charges constatées d'avance	1 099 008	1 099 008	1 373 401
TOTAL (III)	4 857 612	4 857 612	3 771 780
COMPTES DE REGULARISATION			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)	5 118 285	9 238	3 824 692

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

40 475

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	216 800	153 201
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	20 130	63 599
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	247 930	227 800
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		70
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	541 384	22 495
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 004 816	1 202 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 000	50 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 441 375	1 195 811
	Dettes fiscales et sociales	641 789	56 931
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 211 754	1 069 246
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 861 117	3 596 892
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 109 047	3 824 692
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		20 129 66	63 598 94
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 393 024	3 546 892
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 739	745
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	818 172		818 172	20 835
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 843 721		3 843 721	2 919 278
	Montant net du chiffre d'affaires	4 661 892		4 661 892	2 940 114
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			3	1
	Total des produits d'exploitation (1)			4 661 895	2 940 115
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			698 845	627 903
	Variation de stock			487 940	(598 369)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 414 441	2 536 956
	Impôts, taxes et versements assimilés			50 493	226 761
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			7 543	15 554
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	3
Total des charges d'exploitation (2)				5 659 265	2 808 807
RESULTAT D'EXPLOITATION				(997 369)	131 308

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(997 369)	131 308
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	475	
	Total des produits financiers	475	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 259	12 740
	Total des charges financières	20 259	12 740
RESULTAT FINANCIER		(19 785)	(12 740)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 017 154)	118 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	120 698	600
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 346 699	
	Total des produits exceptionnels	2 467 397	600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 476 1 422 674	681 37 270
	Total des charges exceptionnelles	1 428 149	37 951
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 039 248	(37 351)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 964	17 617
TOTAL DES PRODUITS		7 129 767	2 940 715
TOTAL DES CHARGES		7 109 637	2 877 116
RESULTAT DE L'EXERCICE		20 130	63 599

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 109 047** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 129 767** euros et un total **charges** de **7 109 637** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 130** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de Transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 504					1 504
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 504					1 504

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	950		18 511		19 461
	Matériel de transport	12 516		1 609 144	1 426 027	195 633
	Matériel de bureau, mobilier	990		610		1 600
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					4
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 456		1 628 265	1 426 027	216 694

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	42 000		475		42 475
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 000		475		42 475

TOTAL	57 961		1 628 740		1 426 027	260 673
-------	--------	--	-----------	--	-----------	---------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 283	221		1 504
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 283	221		1 504
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	285	188		473
	Matériel de transport	2 490	7 116	3 354	6 253
	Matériel de bureau, mobilier	990	18		1 008
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 766	7 322	3 354	7 734
TOTAL		5 049	7 543	3 354	9 238

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagés divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	40 475	40 475	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 696 830	1 696 830	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 015	15 015	
	Taxes sur la valeur ajoutée	450 373	450 373	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 200	4 200	
	Charges constatées d'avances	1 099 008	1 099 008	
TOTAL DES CREANCES		3 305 901	3 305 901	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 739	1 739		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	539 645	91 552	443 869	4 224
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	301 339	301 339		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 441 375	1 441 375		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	635 874	635 874		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 915	5 915		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	703 477	703 477		
	Autres dettes	1 211 754	1 211 754		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 841 117	4 393 024	443 869	4 224
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		580 100			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 175			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		398 758
Autres créances clients		398 758
FACTURES A ETABLIR	398 758	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		411 812
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUE - INTERETS COURUS A PAY</i>	1 739	1 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE</i>	5 400	5 400
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	5 915	5 915
Autres dettes <i>AVOIR A ETABLIR</i>	398 758	398 758

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 099 008	1 099 008
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 099 008

Le premier loyer majoré des véhicules pris en location est étalé sur la durée du contrat. Chaque année est constaté la quote part de charge correspondante.

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00



AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

A2VL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 10 000 €

122 rue de Lamorlaye

60270 GOUVIEUX

RCS COMPIEGNE 822 791 620

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A2VL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2VL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. A ce titre, nous nous sommes assurés de la juste application de la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la correcte valorisation des charges constatée d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 juin 2022



AUDIT BUGAUD

Benoît BERTHOU

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2021			31/12/2020
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
1 504	1 504		221
216 694	7 734	208 960	10 691
2 000		2 000	2 000
40 475		40 475	40 000
260 673	9 238	251 435	52 912
663 762		663 762	1 151 702
895 900		895 900	50 000
1 696 830		1 696 830	1 067 839
469 588		469 588	96 688
32 524		32 524	32 149
1 099 008		1 099 008	1 373 401
4 857 612		4 857 612	3 771 780
5 118 285	9 238	5 109 047	3 824 692

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

40 475

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	216 800	153 201
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	20 130	63 599
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	247 930	227 800
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		70
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	541 384	22 495
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 004 816	1 202 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 000	50 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 441 375	1 195 811
	Dettes fiscales et sociales	641 789	56 931
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 211 754	1 069 246
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 861 117	3 596 892
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 109 047	3 824 692
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	20 129,66	63 598,94
(1)	Dettes à court terme (moins d'un an)	4 393 024	3 546 892
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 739	745
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	818 172		818 172	20 835
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 843 721		3 843 721	2 919 278
	Montant net du chiffre d'affaires	4 661 892		4 661 892	2 940 114
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			3	1
	Total des produits d'exploitation (1)			4 661 895	2 940 115
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			698 845	627 903
	Variation de stock			487 940	(598 369)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 414 441	2 536 956
	Impôts, taxes et versements assimilés			50 493	226 761
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			7 543	15 554
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	3
	Total des charges d'exploitation (2)			5 659 265	2 808 807
RESULTAT D'EXPLOITATION				(997 369)	131 308

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(997 369)	131 308
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	475	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		475	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	20 259	12 740
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		20 259	12 740
RESULTAT FINANCIER		(19 785)	(12 740)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 017 154)	118 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	120 698	600
	Sur opérations en capital	2 346 699	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 467 397	600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 476	681
	Sur opérations en capital	1 422 674	37 270
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 428 149	37 951
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 039 248	(37 351)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 964	17 617
TOTAL DES PRODUITS		7 129 767	2 940 715
TOTAL DES CHARGES		7 109 637	2 877 116
RESULTAT DE L'EXERCICE		20 130	63 599

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 109 047** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 129 767** euros et un total **charges de 7 109 637** euros, dégageant ainsi un **résultat de 20 130** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de Transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 504					1 504
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 504					1 504

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	950		18 511			19 461
	Matériel de transport	12 516		1 609 144		1 426 027	195 633
	Matériel de bureau, mobilier	990		610			1 600
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 456		1 628 265		1 426 027	216 694

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	42 000		475			42 475
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 000		475			42 475

TOTAL	57 961		1 628 740		1 426 027	260 673
--------------	---------------	--	------------------	--	------------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 283	221		1 504
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 283	221		1 504
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	285	188		473
	Matériel de transport	2 490	7 116	3 354	6 253
	Matériel de bureau, mobilier	990	18		1 008
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 766	7 322	3 354	7 734
TOTAL		5 049	7 543	3 354	9 238

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	40 475	40 475	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 696 830	1 696 830	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 015	15 015	
	Taxes sur la valeur ajoutée	450 373	450 373	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 200	4 200	
	Charges constatées d'avances	1 099 008	1 099 008	
TOTAL DES CREANCES		3 305 901	3 305 901	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 739	1 739		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	539 645	91 552	443 869	4 224
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	301 339	301 339		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 441 375	1 441 375		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	635 874	635 874		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 915	5 915		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	703 477	703 477		
	Autres dettes	1 211 754	1 211 754		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 841 117	4 393 024	443 869	4 224
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		580 100			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 175			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		398 758
Autres créances clients		398 758
FACTURES A ETABLIR	398 758	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		411 812
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUE - INTERETS COURUS A PAY</i>	1 739	1 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE</i>	5 400	5 400
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	5 915	5 915
Autres dettes <i>AVOIR A ETABLIR</i>	398 758	398 758

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 099 008	1 099 008
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 099 008

Le premier loyer majoré des véhicules pris en location est étalé sur la durée du contrat. Chaque année est constaté la quote part de charge correspondante.

Capital social

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

A2VL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 122 RUE DE LAMORLAYE,
60270 GOUVIEUX 822 791 620
RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Monsieur Christophe BRUNIER, Président non associé de la société A2VL, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

La société s'est développée conformément aux objectifs fixés.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu les conséquences suivantes sur l'activité et la situation financière de la Société :

En dépit de l'épidémie du covid-19 qui a perduré sur l'année 2021, les activités de la société n'ont pas été affectées. A la date d'arrêté des comptes, le gérant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il est précisé, par ailleurs, que la société n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune aide mise en place par le gouvernement.

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

~~Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :~~

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

		Article D. 441-6 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441-6 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu									
		0 jour (indicatif)		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement																		
Nombre de factures concernées																		
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)				219 403,05 € TTC	732,00 € TTC	34,48 € TTC	1 215 805,69 € TTC	1 435 975,22 € TTC			5 395,40 € TTC				1 292 676,21 € TTC	1 298 071,61 € TTC		
Pourcentage du montant de l'exercice (préciser : HT ou TTC)				3,58 % TTC	0,01 % TTC	0,00 % TTC	19,81 % TTC	23,4 % TTC										
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)																		
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																		
Nombre des factures exclues																		
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)																		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)																		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement				☐ Délais contractuels : (préciser)										☐ Délais contractuels : (préciser)				
				☐ Délais légaux : (préciser)										☐ Délais légaux : (préciser)				

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 661 892,37 euros contre 2 940 113,79 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 58,56%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3,06 euros contre 1,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 155,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 186 785,34 euros contre 29 534,39 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 414 440,63 euros contre 2 536 955,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 74,01%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 50 493,16 euros contre 226 761,12 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -77,73%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7 543,06 euros contre 15 553,62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,50%.

Le montant des autres charges s'élève à 2,31 euros contre 2,52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,33%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 659 264,50 euros contre 2 808 807,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 101,48%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -997 369,07 euros contre 131 307,56 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -859,57%.

Compte tenu d'un résultat financier de -19 784,80 euros (-12 740,48 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -1 017 153,87 euros contre 118 567,08 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -957,87%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 1 039 247,53 euros contre -37 351,14 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 1 964,00 euros contre 17 617,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -88,85%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 20 129,66 euros contre un bénéfice de 63 598,94 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -68,35%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 109 047,00 euros contre 3 824 691,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 33,58%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20 129,66 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 129,66 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 236 929,51 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 247 929,51 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous rappelons ci-dessous les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associée unique.

Les conventions conclues entre la Société et son Président non associé au cours des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis sont les suivantes :

- Monsieur Christophe Brunier, salarié de la SAS Brunier, est également président de la SASU A2VL : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SASU A2VL a facturé la somme de 322 653,63 € HT au titre des

prestations (Location, entretien, assurance, franchise et honoraires de gestion) à la SAS Brunier.

- Monsieur Christophe Brunier, président de la SASU HCB, est également président de la SASU A2VL : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SASU A2VL a facturé la somme de 425 521,67 € HT au titre des locations et ventes de voitures à la SASU HCB.
- Monsieur Christophe Brunier, président de la SASU HCB, est également président de la SASU A2VL : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SASU HCB a facturé la somme de 792 864,58 € HT au titre des locations de véhicules et ventes de voitures à la SASU A2VL.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

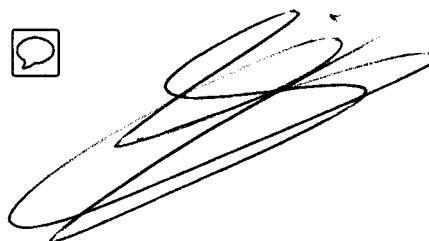
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à GOUVIEUX

Le 10 juin 2022

Le Président
Christophe BRUNIER



A2VL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 122 RUE DE LAMORLAYE,
60270 GOUVIEUX
822 791 620 RCS COMPIEGNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,
A 15 heures,

La société HCB, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 122 RUE DE LAMORLAYE, 60270 GOUVIEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 817 658 263 RCS COMPIEGNE,
Représentée par son,,

Associée unique de la société A2VL,

En présence de Monsieur Christophe BRUNIER, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société AUDIT BUGEAUD, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Christophe BRUNIER, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter du 10 juin 2022.

La société HCB, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 20 129,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 129,66 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 236 929,51 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues entre la Société et son Président non associé au cours des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis sont les suivantes :

~~Monsieur Christophe Brunier, salarié de la SAS Brunier, est également président de la SAS LA2VI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021,~~

la SASU A2VL a facturé la somme de 322 653,63 € HT au titre des prestations (Location, entretien, assurance, franchise et honoraires de gestion) à la SAS Brunier.

- Monsieur Christophe Brunier, président de la SASU HCB, est également président de la SASU A2VL : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SASU A2VL a facturé la somme de 425 521,67 € HT au titre des locations et ventes de voitures à la SASU HCB.

- Monsieur Christophe Brunier, président de la SASU HCB, est également président de la SASU A2VL : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SASU HCB a facturé la somme de 792 864,58 € HT au titre des locations de véhicules et ventes de voitures à la SASU A2VL.

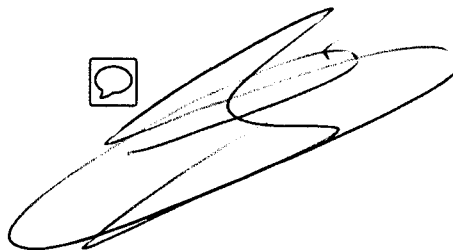
Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique constate qu'aucune rémunération de présidence n'a été versée au cours de l'année écoulé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société HCB
Représentée par M. Christophe Brunier

A2VL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 122 RUE DE LAMORLAYE,
60270 GOUVIEUX 822 791 620
RCS COMPIEGNE
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 20 129,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 129,66 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 236 929,51 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the words 'certifié conforme'.

